



**Maître Laurent CIAVATTI, Notaire**  
SUCCESSEUR MAITRES S. LENTHERIC, GAILLARD, de LAUTREC, SERRET et M. LENTHERIC

52, rue Saint Ferréol  
13001 Marseille  
B.P 10007 – 13251 Marseille Cedex 20

Tél : 04.91.33.17.74 (lig.gr)  
Télécopie : 04.91.33.02.79  
e mail : [office.ciavatti@notaires.fr](mailto:office.ciavatti@notaires.fr)  
Parking Publics : Préfecture, Félix Baret  
Monthyon, Bourse, Vieux-Port et De Gaulle  
Compte C.D.C n° 167144C 25

*Conseil Régional des Notaires de la Corse*  
*19 Cours Général Leclerc*  
*Rés Napoléon*  
*20000 AJACCIO*

*Marseille, le 11 février 2019*

**Par mail : [cr.ajaccio@notaires.fr](mailto:cr.ajaccio@notaires.fr)**

*NOTORIETE ACQUISITIVE GIUDICELLI*  
*11086 /LC /BB /AMC*

*Vos réf : Avis de création Titre de propriété*  
*Le Secrétaire GI*  
*J.RAFFALLI*

*Monsieur le Président,*

*Comme suite à votre mail de ce jour dans le cadre du dossier visé en référence, veuillez trouver ci-joint l'avis de création de titre de propriété de Madame Raymonde Yvonne OLIVIER veuve GIUDICELLI établi suivant votre modèle.*

*J'ai bien noté que vous vous occupiez de faire paraître cet avis sur votre site, ainsi que sur celui de la Collectivité Territoriale de la Corse et de la Préfecture.*

*Vous en remerciant par avance,*

*Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.*

*P°/ Maître Laurent CIAVATTI*

**Laurent CIAVATTI**  
**NOTAIRE**

52, rue Saint Ferréol - BP 10007  
13251 MARSEILLE CEDEX 20  
e-mail : [laurent.ciavatti@notaires.fr](mailto:laurent.ciavatti@notaires.fr)

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière.

**SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISES**

**CDC: IBAN FR4340031000010000167144C25 BIC CDCGFRPPXXX Domiciliation SIEGE SOCIAL**

L'office notarial est fermé le samedi toute la journée

# Commune de VENTISERI

## AVIS DE CREATION

### DE TITRE DE PROPRIETE

**Date de L'acte : 13/12/2019**

Suivant acte reçu par Maître Laurent CIAVATTI, Notaire, Associé unique de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Laurent CIAVATTI", titulaire d'un Office Notarial à MARSEILLE (13011), 52 Rue Saint-Ferréol,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

- **Identité du Requéran** :

Madame Raymonde Yvonne OLIVIER, retraitée, demeurant à MARSEILLE 11ÈME ARRONDISSEMENT (13011) 31 rue de Rognac CITE MICHELIS.  
Née à MARSEILLE (13000), le 15 mars 1933.  
Veuve de Monsieur Félix GIUDICELLI et non remariée.  
Non liée par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

- **Désignation des Biens** :

A VENTISERI (HAUTE-CORSE) 20240 Lieu-dit PIEDIQUARCIO,  
Un bâtiment élevé de deux niveaux, comprenant :  
- au rez-de-chaussée : une cave  
- à l'étage : un appartement inhabitable en l'état.  
L'accès à ce bâtiment se fait au travers d'un chemin non carrossable.  
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	135	PIEDIQUARCIO	00 ha 00 a 49 ca

Tel que le BIEN existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

**Adresse mail de l'étude : [office.ciavatti@notaires.fr](mailto:office.ciavatti@notaires.fr)**

*(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)*

